

CONSEIL MUNICIPAL DE QUERRIEU



Compte rendu de la réunion du VENDREDI 8 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le Huit Avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur SANGLARD Jonathan, Maire.

Désignation du secrétaire de séance : Madame AMIABLE Marie-Paule,

Étaient présents : Monsieur SANGLARD Jonathan, Madame AMIABLE Marie-Paule, Madame Isabelle GUY, Madame CUEILLE Isabelle, Madame CAILLY Isabelle, Monsieur GOUPIL Jean-Marie, Monsieur LEIGNEL Adrien, Monsieur FOULON Jérôme, Monsieur PHILIPPON Denis et Monsieur HORVILLE Sébastien, Madame CUEILLE Isabelle et Monsieur Adrien LEIGNEL

Étaient absents : Monsieur CAILLY Pascal donne pouvoir à Monsieur SANGLARD Jonathan, Madame LANGLOIS Doriane donne pouvoir à Madame AMIABLE Marie-Paule, Madame Nathalie GOMBART donne pouvoir à Madame GUY Isabelle, Monsieur Yves BENOIT donne pouvoir à Madame Lucie DESCAMPS.

**Nbre de membres afférents au Conseil Municipal : 15 - Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de votants : 14 - Date de la Convocation : 31 Mars 2022 - Date d'affichage : 31 Mars 2022**

1. Résultat d'exécution de l'exercice 2021

Monsieur le Maire présente ensuite avec Monsieur HORVILLE, le résultat de l'exercice 2021.

On notera que la commune a effacé son déficit d'investissement datant de 2020, et est même excédentaires de 63 635,18 euros

Le déficit de fonctionnement s'explique depuis 2 ans par la baisse des aides de l'état, l'inflation des prix, l'embauche d'un jeune en parcours emploi-compétence afin de compenser l'arrêt maladie de Monsieur FLOURY et la non compensation de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle.

Les 130 577,44 euros correspondent au fonds de roulement de la commune (trésorerie)

Les 188100,22 euros en fonctionnement correspondent à une écriture comptable.

BUDGET 2020	RESULTAT EXERCICE 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal				
Investissement	- 26 673,73 €		- 161 426,49 €	- 188 100,22 €
Fonctionnement	371 774,03 €	26 673,73 €	- 16 053,20 €	329 047,10 €
TOTAL	345 100,30 €	26 673,73 €	- 177 479,69 €	140 946,88 €

BUDGET 2021	RESULTAT EXERCICE 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION PAR OPERATION D'ODRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	- 188 100,22 €	- €	251 735,40 €		63 635,18 €
Fonctionnement	329 047,10 €	188 100,22 €	- 15 241,96 €	4 872,52 €	130 577,44 €
TOTAL	140 946,88 €	188 100,22 €	236 493,44 €	4 872,52 €	194 212,62 €

Monsieur le Maire détaille ensuite dans le tableau ci-dessous les pertes de recettes de la commune depuis 2013.

	Contribution Taxe Habitation	Dotation forfaitaire ***		DSR **		DGF totale			Dotation nationale de péréquation (DNP)	Attribution de compensation EPCI	RECETTES DE FONCTIONNEME NT QUERRIEU	PERTES DE RECETTES FISCALES
			Différence N-1		Différence N-1		Différence N-1					
2013						130 626,00 €						
2014		89 461,00 €				131 000,00 €						
2015		81 958,00 €	- 7 503,00 €									
2016		74 608,00 €	- 7 350,00 €									
2017		72 061,00 €	- 2 547,00 €									
2018		72 061,00 €	- 2 547,00 €	14 118,00 €	- €	131 000,00 €	- 28 239,00 €	23 677,00 €				
2019		72 129,00 €	68,00 €	13 321,00 €	- 797,00 €	102 761,00 €	- 27 865,00 €	8 360,00 €	5 578,00 €	173 555,00 €		
2020		68 985,00 €	- 3 144,00 €	12 668,00 €	- 653,00 €	81 653,00 €	- 21 108,00 €	- €	5 578,00 €	143 979,00 €	- 29 576,00 €	
2021	-17 991,00 €	65 926,00 €	- 3 059,00 €	11 996,00 €	- 672,00 €	77 922,00 €	- 3 731,00 €	- €	- 15 918,00 €	114 473,00 €	- 29 506,00 €	
2022	-19 028,00 €	61 983,00 €	- 3 943,00 €	11 548,00 €	- 448,00 €	73 531,00 €	- 4 391,00 €	- €	- 15 918,00 €	103 334,00 €	- 11 139,00 €	
		- 23 535,00 €	- 30 025,00 €	- 2 122,00 €	- 2 570,00 €	- 53 078,00 €	- 57 095,00 €		- 15 918,00 €		- 70 221,00 €	

*** en 9 ans soit 2615 euros/an

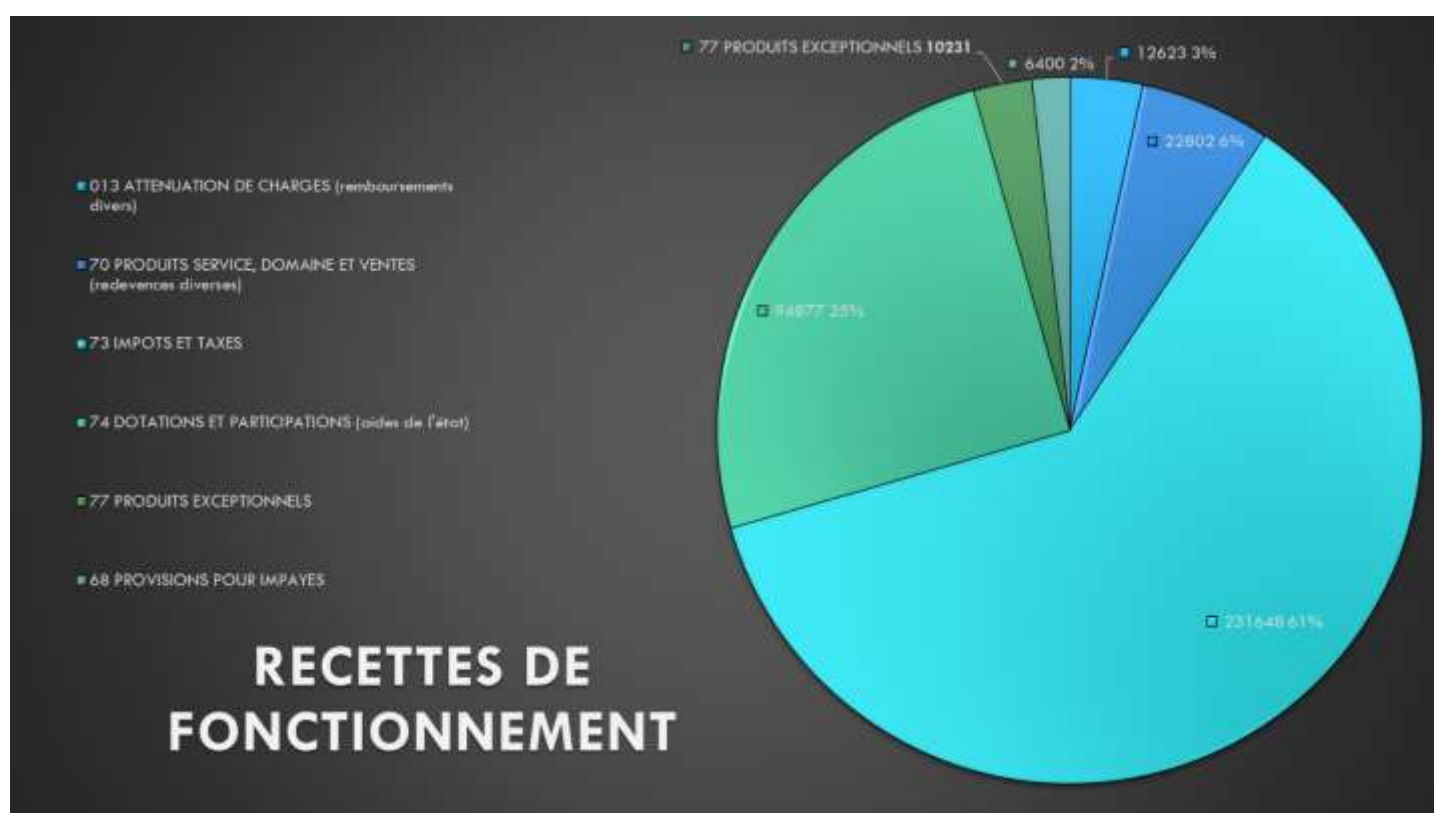
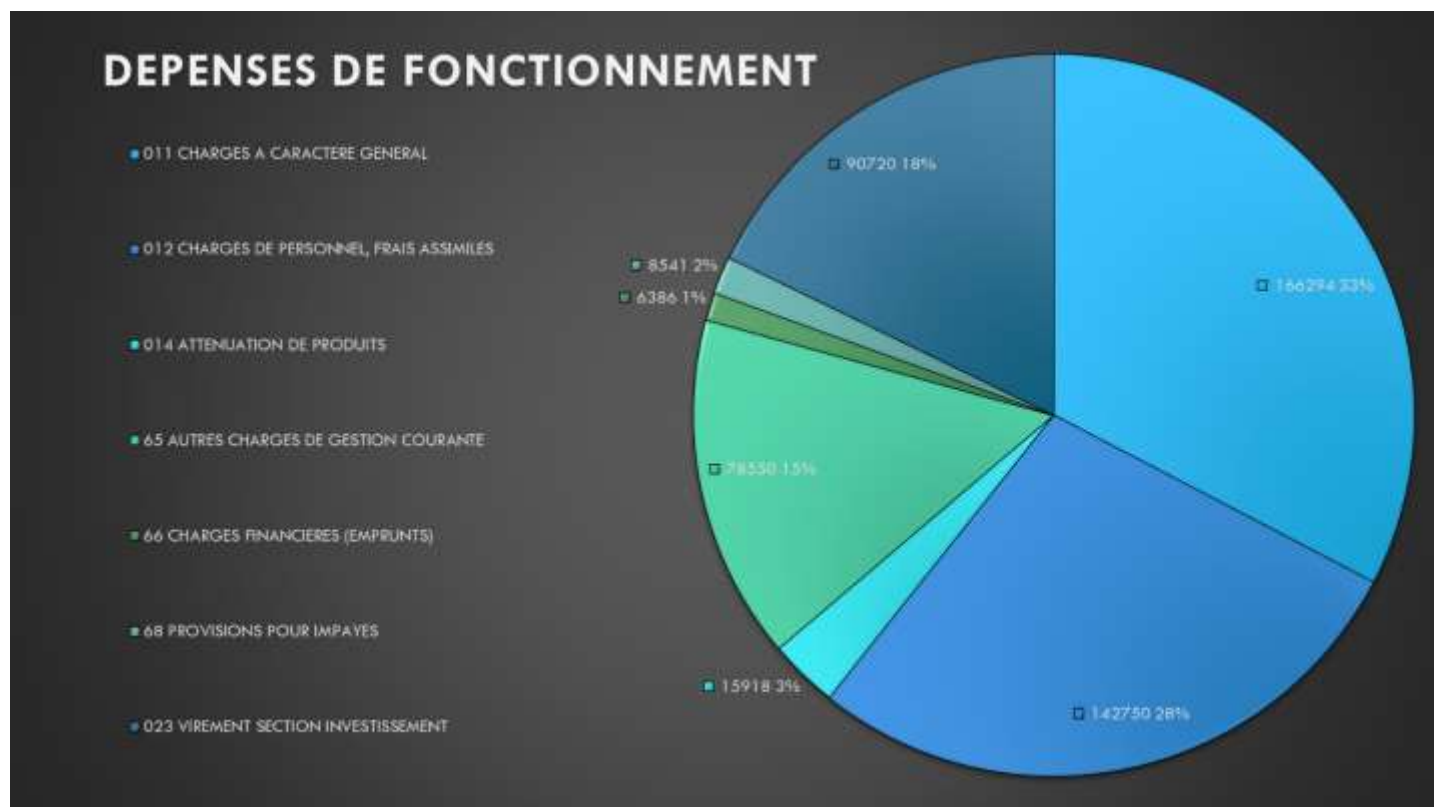
La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue de loin la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Elle constitue le pivot des relations financières entre l'État et les collectivités locales.

Monsieur le Maire présente ensuite le tableau récapitulatif des différentes taxes foncières des communes aux alentours.

Taxe foncière sur les propriétés bâties				Taxe foncière sur les propriétés non-bâties
Communes du secteur	Taux communal	Taux départemental	Taux total	Taux communal
Vecquemont	11,60	25,54	37,14	30,50
Bertangles	15,10	25,54	40,64	35,50
Fréchencourt	15,70	25,54	41,24	39,50
Coisy	16,30	25,54	41,84	34,50
Saint Vaast en chaussee	16,50	25,54	42,04	42,80
Saint Gratien	18,30	25,54	43,84	40,40
Cardonnette	19,00	25,54	44,54	45,20
Pont Noyelle	20,70	25,54	46,24	41,61
Poulainville	21,00	25,54	46,54	40,60
Querrieu (avec + 5%)	22,40	25,54	47,94	40,30
Daours	24,79	25,54	50,33	30,80
Corbie	24,80	25,54	50,34	48,90
Allonville	24,80	25,54	50,34	53,00
Rainneville	25,50	25,54	51,04	38,50
Fouilloy	25,60	25,54	51,14	46,00
Bussy-les-daours	26,00	25,54	51,54	41,90
Vaux en Amiensois	26,60	25,54	52,14	47,00
Amiens	27,70	25,54	53,24	15,50
Rivery	28,10	25,54	53,64	57,50
Camon	30,30	25,54	55,84	65,70

2. Budget de fonctionnement 2022

Après avoir détaillé, les dépenses et les recettes prévisionnelles, Monsieur le Maire propose ensuite aux élus présents de voter pour le budget de fonctionnement prévisionnel 2022. Il rappelle que les dépenses excédentaires de 2022 sont liées à un trimestre payé de charges de personnel en plus ce qui explique le résultat comptable déficitaire.



CODE	Désignation des recettes de fonctionnement	BUDGET 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BUDGET 2022
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	382 225,94 €	345 314,18 €	345 487,71 €	411 796,03 €	378 632,97 €
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	305 855,56 €	322 834,15 €	360 048,76 €	427 300,93 €	370 135,00 €
	RESULTAT COMPTABLE FIN EXERCICE	76 370,38 €	22 480,03 €	- 14 561,05 €	- 15 504,90 €	8 447,97 €

3. Budget d'investissement 2022

Monsieur le Maire propose ensuite aux élus présents de voter pour le budget d'investissement prévisionnel 2022

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022					
Dépenses :	Montant HT	TVA	Montant TTC	Recettes	Montant Global
TRAVAUX DE VOIRIES					
Rénovation des ABRIS DE BUS (Offre retenue au conseil municipal URBANEO)	2 800,00 €	560,00 €	3 360,00 €		- €
Création des écluses et du rond point - rue de la cavée Offre de SIGNOD GIRAUX	6 499,34 €	1 299,87 €	7 799,21 €	Subvention Conseil département 30% en fonds disponible en 2023	1 949,80 €
Travaux CEGELEC / enfoncement des réseaux reprise enrobés route Nationale SARL DESCAMPS	8 260,96 €	2 065,24 €	10 326,20 €		
Réfection des chemins ruraux fin 2021	6 474,40 €	1 618,60 €	8 093,00 €		
Sous-total	17 535,36 €	4 243,84 €	21 779,20 €	Sous total subventions	- €
BATIMENT COMMUNAUX					
ATELIERS Municipaux - MPC Construction (2ème acompte - reste à réaliser de 2021)	13 779,55 €	2 755,91 €	16 535,46 €	Subvention DETR ACCORDE en 2021 (reste à percevoir 2021) 70% du montant	17 416,70 €
ATELIERS Municipaux MPC Construction (3ème acompte - reste à réaliser de 2021)	18 205,51 €	3 641,10 €	21 846,61 €	Subvention DETR ACCORDE en 2021 (reste à percevoir 2021)	22 392,72 €
ATELIERS Municipaux MPC Construction (4ème acompte - reste à réaliser de 2021)	15 593,60 €	3 118,72 €	19 492,02 €	Subventions DSL / DETR ACCORDE en 2021 solde pour Facture remplacement des radiateurs mairie	5 284,00 €
TECMIR - remplacement du Rideau métallique Ateliers municipaux (travaux fin 2021)	3 424,32 €	684,86 €	4 280,40 €		- €
Offre Cierno - INSTALLATION D'UN EQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES avec raccords	12 001,00 €	2 400,20 €	14 401,20 €	SUBVENTION DE LA D.E.T.R 30% accordé le 05/04/2022	3 175,00 €
Sécurisation de l'école comprenant : offre de CITY PROTECT (visiophone - ferme porte électrique) offre de ACTUS MOBILIER (garde-corps)	6 432,39 €	1 286,48 €	7 718,87 €	SUBVENTION DETR. 35% accordé le 06/04/2022	2 696,00 €
CLOTURE DU CIMETIERE - Offre HUBLART - retenu CM /Consultation - (travaux préparatoires et reprise du trottoir)	28 106,00 €	5 621,20 €	33 727,20 €	SUBVENTION DETR 35% dossier accordé en 2020 - sécurisation du cimetière (travaux à réaliser en 2022)	9 837,10 €
Sous-total	91 109,98 €	18 222,00 €	110 282,89 €	Sous total subventions	58 105,52 €
AMENAGEMENT DES MARAIS - PARC DES MERLETTES					
PLAQUES THEMATIQUES PUPITRES PCE 30 X 20 PAYSAGE	7 432,00 €	1 486,40 €	8 918,40 €	Région hauts-de-France (subventions ACCORDE 2021) plantation des arbres Rue de la cavée	1 170,00 €
JEUX POUR ENFANTS - QUALICITE	14 026,37 €	2 805,27 €	16 831,64 €	Département de la Somme ACCORDE en 2021 LOISIRS ET SPORT DE NATURE 35% (reste à percevoir)	20 286,00 €
HUCK OCCITANIA Pyramide de cordes	6 335,20 €	1 267,04 €	7 602,24 €		- €
MOBILIER URBAIN - Hahn France (fournitures des tables de pique-nique en plastique recyclé)	2 841,77 €	568,35 €	3 410,12 €	Dossier DETR (ETAT) (ACCORDE à 35%) reste à percevoir 2021	20 286,00 €
Freethess - Station de streetworkout modèle COMPACT TRAINING 2.0	4 432,00 €	886,40 €	5 318,40 €		- €
SARL DESCAMPS- création de TERRAIN DE PETANQUE	4 265,46 €	853,09 €	5 118,55 €	Dossier département (40%) DISPOSITIF EQUIPEMENTS SPORTIF DE PROXIMITE en cours d'acceptation (CD du 4/04/2022)	4 316,00 €
SOCODIP - Fourniture de Rondins bois enrobage Parc des merlettes	642,40 €	160,60 €	803,00 €		- €
MOBILIER URBAIN - Hahn France (fournitures des bancs en plastique recyclés)	2 256,70 €	451,34 €	2 708,04 €	REGION HAUTS DE France -(subventions ACCORDE en 2020 arbres) plantation des arbres parc des merlettes	3 626,78 €
Sous-total	42 231,90 €	8 478,50 €	50 710,40 €	Sous total subventions	49 684,78 €
ECLAIRAGE PUBLIC					
FDE 80 - Fin des travaux 2021	60 466,00 €	- €	60 466,00 €	*** fin des travaux 2021 montant définitif à vérifier selon facture FDE	- €
FDE 80 remplacement des LEDS domaine public + éclairage extérieur de l'église	32 348,00 €	- €	32 348,00 €	reste à charge pour la commune après SUBVENTIONS FDE (20%) et CONSEIL DEPARTEMENTAL (40%)	- €
Cegelec - travaux de raccordement et branchement Rue du Bois-Galhaut (reste de 2021)	1 000,00 €	200,00 €	1 200,00 €	*** fin des travaux 2021	- €
rénovation de l'éclairage public PPI Amiens métropole (participation de 30% sur les travaux)	4 530,00 €	- €	4 530,00 €	convention remboursement - route d'intérêt communautaire - PPI Amiens métropole	20 469,60 €
BLACHERIE - Acquisition de décorations de Noël (Promo fin de série 2021)	2 341,55 €	585,39 €	2 926,94 €		- €
Enedis - travaux de raccordement et branchement Rue du Bois-Galhaut (reste de 2021)	5 821,20 €	- €	5 821,20 €		- €
Sous-total	106 506,75 €	785,39 €	107 292,14 €	Sous total subventions	20 469,60 €
SKATEPARK-PUMPTRACK BETON					
Offre de E2S COMPANY	- €	- €	- €	SUBVENTION Région Hauts de -France - PUMPTRACK 23624 EUROS	- €
	- €	- €	- €	Subvention DEPARTEMENT 40% - 18375,00 EUROS	5 512,50 €
	- €	- €	- €	Subvention DETR (ETAT) 13741,00 EUROS	6 270,00 €
Sous-total	- €	- €	- €	Total SUBVENTIONS :	11 782,50 €
ACQUISITION DE PARCELLES					
Offre d'Achat du terrain Route Nationale 0018 - 0016 Parcelles 2UAec (PLU commune)	31 883,00 €	8 500,00 €	40 383,00 €	FCTVA (2020)	14 956,99 €
Offre Achat du terrain Route Nationale 0019 Parcelles 2UAec (PLU commune)	19 507,00 €	6 500,00 €	26 007,00 €	TAXE AMENAGEMENT	- €
	- €	- €	- €	Vente du lotissement - IMMO AMENAGEMENT	85 000,00 €
	- €	- €	- €	Excédent investissement 2021 - REPORT 2022	63 635,18 €
Sous-total	51 390,00 €	15 000,00 €	66 390,00 €	Total SUBVENTIONS :	140 042,40 €
Montant total INVESTISSEMENT 2022	308 773,99 €	46 729,72 €	356 454,63 €	MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022	303 634,57 €
prêt en cours CAISSE D'EPARGNE (remboursement du capital seulement)			15 723,98 €	**** PRÊT fin en 2023 !!!	
prêt en cours CREDIT AGRICOLE (remboursement du capital seulement)			10 910,62 €		
prêt en cours CAISSE D'EPARGNE Enfoncement des réseaux (remboursement du capital seulement)			11 265,68 €		
Montant total du budget investissement avec remboursement des prêts			394 354,91 €		
Montant remboursement des capitaux (prêts)			37 900,28 €		
MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022			303 634,57 €		
Montant total des DEPENSES D'INVESTISSEMENT			394 354,91 €		
MONTANT TOTAL RECETTES/DEPENSES			- 90 720,34 €		

Après concertation le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour le budget d'investissement et de fonctionnement proposé pour 2022.

4. Dossiers de subventions

Monsieur le Maire présente le récapitulatif des demandes de subventions sur lesquelles il a travaillé :

DOSSIERS DE SUBVENTIONS - CONSEIL DEPARTEMENTAL - MAIRIE DE QUERRIEU (80115)							
N° de la demande	Demande / projet	type de dispositif	date du dépôt	montant demandé	Etat de la demande	date de la décision	Montant voté en euros
EX008195	CREATION D UN TERRAIN DE PETANQUE ET D UNE STATION DE STREET WOROUT	Territoires - Soutien aux équipements sportifs	24/01/2022	4 313,00 €	Accordé	04/04/2022	4313,00€
EX024767	CREATION D UN ESPACE LUDIQUE ET SPORTIF LE PARC DES MERLETTES	Territoires - Loisirs et Sports de Nature	02/01/2021	28 622,00 €	Accordé	12/04/2021	28 622,00 €
I0028001	CREATION D UN TERRAIN D ENTRAINEMENT DE FOOTBALL SYNTHEQUE	Territoires - Soutien aux équipements sportifs	22/03/2022	54 869,00 €	Accordé	04/04/2022	54869,00 €
	CREATION D'UN PUMPTRACK EN BETON	Territoires - Soutien aux équipements sportifs	06/12/2021	18 375,00 €	Accordé	05/10/2021	18 375,00 €
	RENOVATION DE L'EGLISE (rénovation des façades et remplacement des gouttières)	SOUTIEN À LA RESTAURATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE	03/09/2021	17 210,00 €	Accordé	?	17 210,00 €
	SECURISATION DES ACCES AUX ECOLES / CREATION D'ECLUSE ET DE PARKING	AMENDES DE POLICE	08/02/2022	32 754,00 €	?	?	?
	VIDEO-SURVEILLANCE (à déposer) dispositif avec 5 caméras	Équipement en vidéoprotection	?	21 239,00 €	?	?	?
MONTANT DES SUBVENTIONS				177 382,00 €			64 207,00 €

Ci-dessus les dossiers déposés au conseil département accepté depuis 2021. Les subventions sont valables pour une réalisation sous 4 ans.

DOSSIERS DE SUBVENTIONS - REGION HAUTS-DE-FRANCE - MAIRIE DE QUERRIEU (80115)							
N° de la demande	Demande / projet	type de dispositif	date du dépôt	montant demandé	Etat de la demande	date de la décision	Montant voté en euros
EQSP-000732	CREATION D UN TERRAIN D ENTRAINEMENT DE FOOTBALL SYNTHETIQUE A5	Territoires - Soutien aux équipements sportifs	22/03/2022	41 151,56 €	Proposé au vote	04/04/2022	- €
EQSP-000353	CREATION D'UN PUMPTRACK EN BETON	Territoires - Soutien aux équipements sportifs	22/02/2021	23 624,00 €	Accordé	05/10/2021	23 624,00 €
EQSP-000247	CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS avec PATEFORME	[EQSP] Equipements Sportifs de Proximité	12/07/2021	13 482,00 €	Accordé	12/07/2021	13 482,00 €
ARBR-000030	PLANTATIONS DES ARBRES PARC DES MERLETTES	[ARBR] Plan arbres	25/07/2020	3 716,20 €	Accordé	28/04/2021	3 716,20 €
ARBR-000216	PLANTATIONS DES ARBRES RUE DE LA CAVEE	[ARBR] Plan arbres	13/08/2021	1 170,00 €	Accordé		1 170,00 €
	VIDEO-SURVEILLANCE (à déposer) dispositif avec 5 caméras	Équipement en vidéoprotection	à déposer	10 619,60 €	?	?	?
MONTANT DES SUBVENTIONS				93 763,36 €			41 992,20 €

Ci-dessus les dossiers déposés à la Région Hauts-de-France acceptés depuis 2020. Les subventions sont valables pour une réalisation sous 1an après acceptation. Monsieur le Maire, informe le conseil qu'il a obtenu un délai supplémentaire d'un an pour la réalisation du pumptrack en béton.

DOSSIERS DE SUBVENTIONS - DETR / DSIL - ETAT - MAIRIE DE QUERRIEU (80115)								
N° de la demande	Demande / projet	type de dispositif	date du dépôt	montant demandé	Etat de la demande	date de la décision	Montant voté en euros	
Dossier n° 7161773	CREATION D'UN SKATEPARK-PUMPTRACK en béton	Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux (DETR) 2022	Déposé le 22 décembre 2021 13:19	23 486,00 €	Dossier déclaré complet		20903,00 €	
Dossier n° 5119401	RENOVATION DE L'EGLISE	Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux (DETR) 2022	Déposé le 30 juillet 2021 07:32	10 139,00 €	Dossier déclaré complet		Refusé non éligible 2022	
Dossier n° 6682487	INSTALLATION D'UN EQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES	Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux (DETR) 2022	Déposé le 06 novembre 2021 14:06	3 810,00 €	Dossier déclaré complet		3175,00 €	
Dossier n° 6825980	SECURISATION DE L'ECOLE avec VISIOPHONIE ET BARRIERE	Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux (DETR) 2022	Déposé le 20 novembre 2021 18:19	2 696,00 €			2696,00 €	
Dossier n° 2935756	RÉNOVATION COMPLÈTE ET MISE AUX NORMES DES ATELIERS MUNICIPAUX	Dotation de Soutien à l'investissement Local (DSIL) plan de relance 2020	Déposé le 10 novembre 2020 19:33	39 098,00 €	Attribué		39 098,00 €	
Dossier n° 2937781	TRAVAUX DE RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES COMPLÈTE DES ATELIERS MUNICIPAUX	Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux (DETR) 2020	Déposé le 11 novembre 2020 09:47	24 880,00 €	Attribué		24 880,00 €	
...	CREATION D'UN SYSTÈME DE VIDEO-PROTECTION	Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux (DETR) 2022 ou 2023	à déposer	10 619,00 €	à déposer			
Dossier n° 3132791	CRÉATION D'UN ESPACE LUDIQU ET SPORTIF SUR LES LOISIRS ET SPORTS DE NATURE	Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux (DETR) - exercice 2021	Déposé le 07 décembre 2020 22:01	28 976,00 €	Attribué		28 976,00 €	
Dossier n° 3043245	SECURISATION DU CIMETIERE	Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux (DETR) - exercice 2021	Déposé le 25 novembre 2020 18:36	9 837,00 €	Attribué		9 837,00 €	
Dossier n° 2471771	RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE	Dotation de Soutien à l'investissement Local (DSIL) plan de relance 2020	Déposé le 15 septembre 2020 15:17	15 684,50 €	Attribué		15 684,50 €	
Dossier n° 2937867	RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS	Dotation de Soutien à l'investissement Local (DSIL) plan de relance 2021	Déposé le 13 novembre 2020 14:00	9 057,00 €	Attribué		9 057,00 €	
MONTANT DES SUBVENTIONS				178 282,50 €			127 532,50 €	

Monsieur le Maire présente ensuite les dossiers de demandes D.E.T.R (dotation d'équipement des territoires ruraux). En 2022, 3 dossiers sur 4 ont été acceptés. La rénovation de l'église n'est pas éligible car les travaux ne rentrent pas dans les critères d'éligibilités.

En cas d'accord, les travaux sont à réaliser sous 2 ans après réception de l'arrêté.

5. Convention centre de loisirs avec Allonville.

Monsieur le Maire, propose au conseil municipal de faire une convention tripartite avec la Mairie d'Allonville et l'Ufcv (association nationale de jeunesse et d'éducation populaire à but non lucratif. Reconnue d'utilité publique, elle est agréée association éducative complémentaire de l'enseignement public).

Objectif :

- Proposer un nouveau service aux familles de la commune et accueillir les enfants de Querrieu aux tarifs des habitants de Allonville selon le quotient familial des familles (soit – 5 euros en moyenne par enfants)
- Mettre à disposition les équipements et proposer de nouvelles activités et accueillir un groupe pendant les vacances de Juillet sur Querrieu (principalement les enfants de 8-12 ans)
- Augmenter la capacité d'accueil de Allonville (30 enfants)

Il est convenu que la mairie de Querrieu doit accueillir au moins 2 jours par semaine les enfants de l'accueil de loisirs sur sa commune sur chacune des périodes de vacances.

En fonction du nombre d'enfants inscrits, il est convenu qu'un groupe d'enfants, les plus âgés, soient la semaine sur la commune de Querrieu qui mettra à disposition ses locaux et espaces afin d'accueillir les groupes.

La commune de Querrieu participe au coût de fonctionnement de la structure d'accueil pour les résidents de sa commune étant inscrit sur l'accueil de loisirs. Les enfants de Querrieu inscrits sur l'accueil de loisirs d'Allonville bénéficient du tarif Allonvillois.



TARIFS A partir du 1er Janvier 2022	Quotient familial inférieur à 900€	Quotient familial de 901€ à 1358€	Quotient familial égal ou supérieur à 1359 €
ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRE POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS A ALLONVILLE	Tarifs à la 1/2 heure		
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 7h45 à 8h20 de 16h30 à 18h30	0,60 €	0,75 €	0,90 €
Goûter facturé dès la présence	0,50 €		
ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRE DU MERCREDI ALLONVILLOIS	Tarifs à la 1/2 journée		
Mercredi de 8h00 à 12h30	4,85 €	5,45 €	6,13 €
TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS (petites et grandes vacances) ALLONVILLOIS	Tarifs à la journée		
Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	9,70 €	10,90 €	12,25 €
TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS (petites et grandes vacances) EXTÉRIEURS	Tarifs à la journée		
Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	15,00 €	17,00 €	20,00 €
CANTINE ALLONVILLOIS et EXTÉRIEURS	4,85 €		

Le prix du goûter est inclus dans le prix journée

6. Questions diverses :

- Monsieur le Maire, informe le conseil que suite à la vente du fond de commerce de la pharmacie, le nouveau propriétaire souhaite changer l'enseigne.



ENSEIGNES CAP NEON capneon@free.fr TEL 02.35.36.34.86 FAX 02.35.36.34.93

- Un permis de construire est en cours pour l'instruction d'un Kiosque à pizza sur le parking du centre commercial.
- Monsieur le Maire, informe le conseil qu'il a demandé à reporter les travaux prévus par le Conseil départemental pour refaire la couche de roulement avec l'apport d'un gravillonnage de la RD30 sur la rue de la cavée. Etant donné que le niveau de cette rue est trop haut, il n'est pas acceptable pour les riverains de rehausser encore celle-ci. De plus, la commune ayant pour projet de créer des écluses à la peinture, cette opération n'est pas bien coordonnée avec le projet de la municipalité. Monsieur le Maire informe le conseil avoir demandé un chiffrage de cette rue à la F.D.E. Monsieur le Maire informe également avoir demandé une offre de prix pour le suivi des travaux par un maître d'œuvre spécialisé en voirie.
- Monsieur le Maire propose également au conseil municipal de valider le projet de **création d'un pumptrack** afin de maintenir les prix actuels pour des travaux prévus fin 2022 / début 2023. Certains élus, font remarquer que ce projet n'est pas prioritaire pour la commune mais qu'il est dommage de perdre 80% de subvention pour celui-ci. Madame GUY Isabelle, adjointe au Maire demande s'il est possible de relancer le dossier de vidéoprotection. Monsieur le Maire présente donc différentes propositions de société du secteur. Le coût d'investissement pour 6 caméras est de 63 7171,00 euros TTC. Il faut rajouter à cela presque 3000 euros de frais de maintenance annuelle. Vu le montant des travaux, Monsieur FOULON Jérôme et Madame AMIABLE Marie-Paule propose de réfléchir pour 2023 à un système de location, mais le coût est de 1200 euros / mois. Le dossier de vidéo-surveillance sera donc étudié selon le retour des demandes de subventions.

Après concertation, les élus du conseil autorisent Monsieur le Maire à signer le devis proposé par E2S COMPANY et à engager les travaux selon le plan ci-dessous.

		
	<p>Siège social Z.1 de l'aspre 30150 ROQUEMAURE tel : +33 (0)4 66 50 90 28</p> <p>Siège administratif 24 rue Lamartine 38320 EYBENS tel : +33 (0)4 76 24 86 68</p> <p>https://www.e2s-company.com/ contact@e2s-company.com</p>	<p>- QUERRIEU -</p>
		Présentation de votre skatepark

- Monsieur le Maire présente ensuite le robot de tonte proposé par GDM Motoculture via HUSQUVARNA. Il rappelle également qu'à ce jour l'entretien des terrains est assuré par les dirigeants du club et que la mairie perçoit une compensation financière d'Amiens métropole qui est reversé au club. Il informe avoir demandé à l'entreprise le coût de cet outil afin d'étudier une autre solution au cas où les bénévoles du club ne puissent plus assurer la maintenance du terrain. Cette machine permet de tondre les deux terrains en autonomie complète plusieurs fois par semaine. Il se recharge à une borne électrique et travaille grâce à un système radio en géolocalisation.



- Monsieur FOULON Jérôme, conseiller municipal présente ensuite un devis pour la mise en place de capteur CO₂ pour l'école. Après délibération, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer une demande de subvention pour l'achat des équipements et à signer le devis afin de permettre une installation de ceux-ci à l'école conformément aux recommandations de la préfecture.